

M U N I C I P A L I T É D ' U P T O N

AVIS PUBLIC

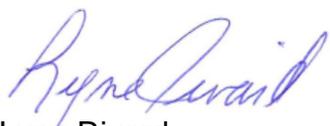
PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2023-367

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

Le Conseil municipal a adopté à la séance du 7 mai 2024 2024, le règlement numéro 2023-367 intitulé « Règlement décrétant un emprunt de 6 850 000\$ et une dépense de 6 850 000\$ pour l'exécution des travaux de construction de la caserne de pompier »

1. Ce règlement a été approuvé par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire en date du 27 mai 2024.
2. Ce règlement entre en vigueur selon la loi et est déposé au bureau de la soussignée, à la Mairie d'Upton, où tout intéressé peut en prendre connaissance.

Donné à Upton, ce 4^e jour du mois de juin de l'an 2024.



Lyne Rivard
Directrice générale et greffière-trésorière